

EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR PAR LES POUSSIÈRES PM10 A MONTRAVEL



Dépassement de seuil d'information et de recommandations

Communiqué du : 30/06/2023

Statut de l'alerte

Terminée

Bulletin n°

DSI_2023_003_MTR_PM10

Observations :

Depuis plusieurs jours, des concentrations modérées à fortes en poussières fines PM10 ont été mesurées au niveau de la station de Montravel.

Le seuil d'information et de recommandations à destination des personnes sensibles (fixé à 50 microgrammes de poussières PM10 par mètre cube d'air en moyenne sur 24 heures) a été franchi le jeudi 29 juin 2023 à 18h00, avec une valeur de 50.1 µg/m³, calculée en moyenne sur 24h glissantes.

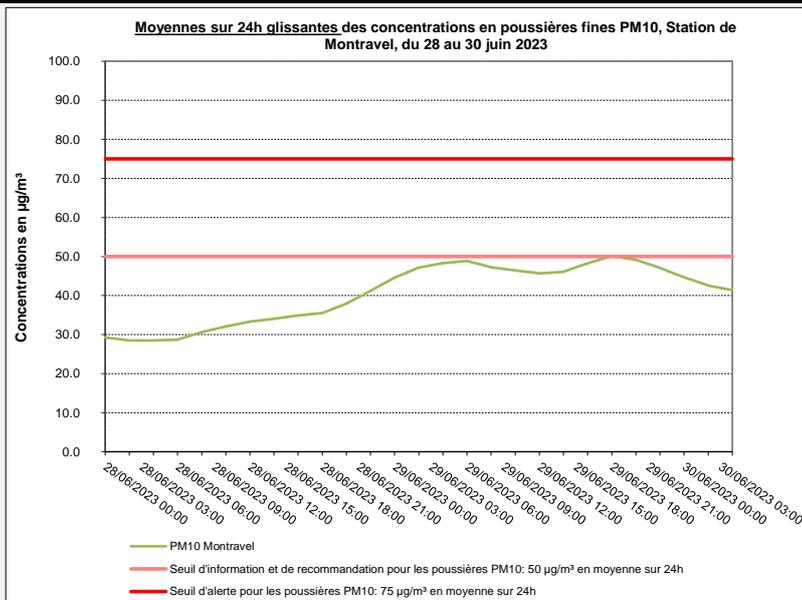
Le dépassement a pris fin le 29 juin à 19h00, avec une valeur de 49.6 µg/m³, calculée en moyenne sur 24h glissantes.

Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, des vents faibles à moyens de secteurs nord-ouest à sud-ouest sont majoritairement présents depuis une semaine et des vents moyens de secteurs ouest à nord-ouest avec des rafales jusqu'à 23 kt ont été enregistrés pour la journée du 29 juin 2023.

Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale accostée temporaire - usine SLN) vers le secteur de Montravel.

Zones concernées	Montravel - quartier situé à l'est de Doniambo
Polluant	Poussières fines en suspension PM10
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure d'apparition du dépassement	50.1 µg/m ³ en moyenne sur 24h le 29/06/2023 à 18h
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure de disparition du dépassement	49.6 µg/m ³ en moyenne sur 24h le 29/06/2023 à 18h à 19h00
Durée du dépassement	1
Moyenne maximale sur 24h glissantes	50.1 µg/m ³ en moyenne sur 24h le 29/06/2023 à 18h
Moyennes journalières	44.7 µg/m ³ le 29/06/2023



Le seuil d'information et recommandations pour les poussières fines PM10 est de 50 µg/m³ en moyenne sur 24 heures.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de dépassement de seuil d'information :

Il est préconisé de ne pas modifier les déplacements prévus mais d'éviter les activités sportives violentes et les exercices d'endurance à l'extérieur.

Pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion : adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Les PM10 en bref

Les particules ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses (sidérurgie, incinération...) mais aussi de sources naturellement (tempête de sable, feux de forêt...).

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure